

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE L'OISE

21,5 x 27 CM

68 PAGES

BROCHÉE À RABATS

PRIX : 15 € (TTC)

ISBN : 978-94-6161-443-8

OFFICE : 8 FÉVRIER



SNOECK
ÉDITIONS

FRANCE Lamia Guillaume • Lamia@snoeckeditions.fr • +33 6 64 45 16 29
BELGIQUE Sint-Pietersplein 22 • B-9000 Gand • +32 9 391 56 51

En février 2018, le Musée d'Archéologie de l'Oise inaugure sa nouvelle exposition Acta est Fabula. Cette exposition consacrée au théâtre Gallo-romain de Vendeuil-Caply est l'occasion de proposer aux publics un dispositif en 3D.

Le Musée Archéologique de l'Oise est situé à Vendeuil-Caply, petite commune du département de l'Oise. Étant donné l'importance du site archéologique à cet endroit, il a été choisi de construire le Musée Archéologique de l'Oise, à 200 m du théâtre antique et au milieu des champs. Appartenant à la Communauté de Communes de l'Oise Picarde et ouvert depuis 2011, le musée dispose d'un bâtiment de haute qualité environnementale. Le musée présente principalement les collections gallo-romaines du site de Vendeuil-Caply et présente la vie quotidienne dans une agglomération de cette époque. Le Musée Archéologique de l'Oise propose un programme riche et varié. A travers ses expositions, il met en valeur les collections archéologiques et aborde d'autres façons d'envisager cette discipline, notamment en utilisant les technologies actuelles.



II. Le théâtre de Vendeuil-Caply : état de la documentation et de la recherche

F. FERREIRA

II.2.2. Divisions et accès à la *cavea*

II.2.2.1. État 1 (Fig. 29)

La *cavea* initiale du monument était divisée en deux *maeniana*. L'*ima cavea* a été excavée dans la craie naturelle sur laquelle ont par la suite été disposés les gradins inférieurs de pierre dans la partie centrale de l'*ima cavea*⁸⁶. Sur les côtés, les gradins reposaient sur un remblai ajouté pour rattraper le dénivelé naturel du terrain⁸⁷. Ces blocs mesuraient approximativement 0,40 cm sur 0,80 cm⁸⁸.

Le second *maenianum* était vraisemblablement en bois. En effet, aucune structure de soutènement, comme des murs rayonnants ou concentriques, n'a été observée⁸⁹. Sa forme reste actuellement inconnue, mais il est probable que, en raison de l'utilisation de bois, les gradins n'aient pas été parfaitement concentriques.

L'accès au *maenianum* inférieur se faisait probablement par le bas de la *cavea*, de part et d'autre du plateau scénique. Depuis l'orchestra, il devait être possible d'accéder aux différents *cunei*, estimés au nombre de six. Chaque escalier partant du bas de l'*ima cavea* permettait de les séparer. Un septième escalier, situé dans le petit axe du théâtre, a également été supposé sans qu'aucune preuve formelle ne vienne étayer cette hypothèse.

L'accès au *maenianum* supérieur devait se faire de différentes façons : soit par la continuité des escalier



Fig. 29 - Coupe diamétrale et axiale du grand théâtre.

mentionnés depuis l'*ima cavea* (mais rien ne permet actuellement de le prouver) ; soit par d'autres accès aménagés sur le mur périmétral du monument. Du côté sud-est de la *cavea*, quatre marches d'un escalier monumental ont justement été mises en évidence, cet escalier devait aboutir à la partie haute du monument. Il est possible qu'un escalier similaire ait été présent du côté ouest de la *cavea*⁹⁰.

86. *Ibid.* ; Dufour 1993, p. 104.

87. Dufour 1993, p. 101, Woimant 1995, p. 478.

88. Dufour 1993, p. 101, bien qu'aucun bloc n'ait apparemment été retrouvé. Toutefois, ces mesures ont été déduites d'après les négatifs de blocs retrouvés dans le mortier.

89. *Ibid.*

90. *Ibid.*

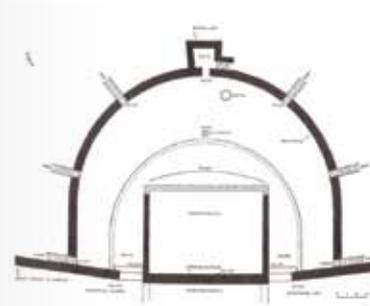


Fig. 30 - Plan du grand théâtre.

Le long de cette même façade, plus au nord, une double entrée a également été découverte⁹¹. Constituée de deux arcs de 1,60 m de haut et d'une largeur de 1,40 m, remarquablement conservés, cette double porte donnait peut-être accès à une partie médiane de la *cavea*. Les seuils et les chambranles étaient probablement de bois. Ces derniers étaient constitués de planches de chêne ou de châtaignier de 0,40 à 0,45 m fixé par des clous (d'environ 7 cm de long)⁹². L'intrados, constitué de claveaux de pierre, reposait sur un lit de briques⁹³. Une phase de reconstruction lui a également été attribuée : un mur en « T », perpendiculaire au trumeau, a été construit en petit appareil sur une fondation mal agencée en grand appareil⁹⁴.

II.2.2.2. État 2 (Fig. 30)

L'agrandissement du théâtre a entraîné plusieurs modifications de ses parties internes. Si les parties inférieures du monument -le mur périmétral rectiligne, l'*orchestra* et l'*ima cavea*- ont été conservés et n'ont pas fait l'objet de transformations⁹⁵, plusieurs parties du mur périmétral du premier état ont été détruites afin d'asseoir le nouveau mur périmétral et les nouvelles maçonneries, internes cette fois, qui maintenaient les gradins⁹⁶.

En effet, neuf paires de murs parallèles et rayonnants ont été construits⁹⁷. Ils s'appuyaient contre le nouveau

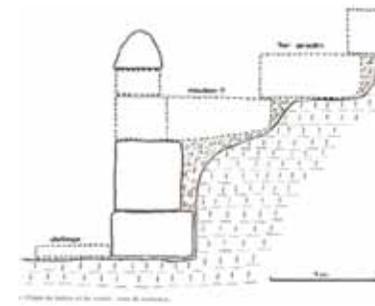


Fig. 31 - Grand théâtre. Coupe du balteus et du couloir restitué.

mur périmétral, désormais de forme circulaire. Largés d'environ 1,25 m et espacés de près de 2,30 m, ces murs étaient alternativement longs (17 à 18 m) et courts (10,50 m)⁹⁸. Chaque paire supportait probablement une voûte et a été installée postérieurement au remblai qu'elles étaient supposées maintenir⁹⁹. L'absence d'ouverture à la hauteur du mur périmétral¹⁰⁰ permet de supposer que ces galeries n'ont eu aucun rôle dans la circulation du public au sein du théâtre. L'aspect des maçonneries, constituées d'un petit appareil irrégulier et dont les joints ont été simplement lissés sans subir de traitement particulier (Fig. 31), confirmerait cette hypothèse. Toutefois, il est important de souligner que seules les paires rayonnantes situées aux extrémités est et ouest du monument ont été dégagées jusqu'au mur périmétral¹⁰¹.

91. Dufour 1978, p. 6-8.

92. Dufour 1979, p. 10.

93. Cadoux 1981, p. 279-280, Woimant 1995, p. 479.

94. Dufour 1978, p. 8-9 ; Dufour 1979, p. 11.

95. Desbordes 1975, p. 307-310 ; Dufour 1989, p. 71 ; Dufour 1993, p. 105.

96. Desbordes 1973, p. 338-340 ; Massy 1983, p. 279-280 ; Dufour 1993, p. 106.

97. Dufour 1969, p. 6-9 ; Dufour 1970, p. 7 ; l'auteur rappelle que les deux premières paires de murs rayonnants ont été observées de part et d'autre de la *cavea*.

98. Pietri 1971, p. 228 ; Desbordes 1973, p. 338-340 ; Dufour, Piton 1984, p. 292 ; Woimant 1995, p. 479.

99. Dufour 1993, p. 105.

100. Dufour 1975, p. 5.

101. Dufour 1993, p. 105.



Fig. 32 - « Grand théâtre. Photo du *sacellum* prise lors des fouilles ».

Une paire de murs rayonnants observée dans le petit axe du théâtre formaient un couloir¹⁰². C'était le seul accès, actuellement connu, à la partie supérieure de la *cavea*. Une ouverture de 4 m de large au sommet de l'enceinte donnait accès à un couloir voûté dont les maçonneries sont conservées 9 m au sud de l'entrée¹⁰³. Ce couloir aurait été en partie comblé¹⁰⁴. La présence de cet unique accès sur le mur périmétral reste énigmatique¹⁰⁵.

II.3. L'orchestra

II.3.1. Généralités

L'orchestra du théâtre de Vendeuil-Caply a été entièrement dégagée en 1980¹⁰⁶. De forme semi-circulaire¹⁰⁷ (26,34 m de diamètre), elle se prolongeait de façon rectiligne sur près de 6 m¹⁰⁸. Toutefois, ces deux prolongements n'étaient pas parfaitement parallèles¹⁰⁹. Elle ne subit aucune altération et fut préservée d'un état à l'autre du théâtre¹¹⁰.

Le sol de l'orchestra était divisé en deux niveaux de circulation (Fig. 32), presque concentriques¹¹¹ : le premier était situé sur le pourtour externe de l'orchestra et jouxtait



Fig. 33 - « Grand théâtre. Photo de la niche du *sacellum* en place après son dégagement ».

le « *balteus* » ; le second niveau de circulation de 13,56 m de diamètre¹¹², entourait le plateau scénique. Il est difficile de préciser les hauteurs exactes de ces différents niveaux en raison de l'absence du dallage entièrement récupéré. L'allée supérieure était située à environ 0,31 m au-dessus de celle entourant le plateau scénique¹¹³, ce qui, selon Gérard Dufour, permettait d'installer deux marches¹¹⁴. Elle aurait pu constituer un rang de proédrie¹¹⁵. Une légère pente de ces niveaux de circulation a été observée en direction du sud-ouest, elle est d'environ 0,05 m, ce qui permettait l'écoulement des eaux du sommet de l'orchestra à l'extérieur du monument¹¹⁶.

102. Dufour 1973, p. 1-3.

103. Woimant 1995, p. 479.

104. *Ibid.*

105. Dufour 1989, p. 72 ; Dufour 1993, p. 106.

106. Cadoux 1981, p. 279-280.

107. Cadoux 1981, p. 279-280 ; Dufour 1982, p. 146.

108. Woimant 1995, p. 478-479.

109. Dufour 1982, p. 148.

110. Cadoux 1981, p. 279-280 ; Dufour, Piton 1984, p. 291.

111. Woimant 1995, p. 478.

112. Dufour 1975, p. 2 ; Dufour 1982, p. 152-153.

113. La plupart des hauteurs mentionnées sont estimées en tenant en compte la présence d'un dallage dans l'orchestra. Aucune des pierres assurant la transition entre les deux niveaux n'a été observée.

114. Dufour 1982, p. 153.

115. *Ibid.*

116. Dufour 1982, p. 152 ; Dufour 1993, p. 102. L'auteur mentionne également un éventuel revêtement en marbre pour l'orchestra.

Il existait également une différence de hauteur, naturelle cette fois, de part et d'autre du plateau scénique en raison de la pente naturelle sur laquelle le théâtre a été construit, aucun remblai permettant de compenser ce léger dénivelé n'a été observé¹¹⁷.

Plusieurs fragments de marbre ont été découverts dans l'orchestra et ont été interprétés comme des restes du dallage¹¹⁸. Cependant, de véritables dalles de l'orchestra ont également été découvertes (Fig. 33) : elles étaient disposées au sommet de la courbe interne de l'allée inférieure, à environ 1,50 m du muret nord du plateau scénique¹¹⁹. Entre ces quelques blocs et l'avant du plateau scénique, un épais niveau de craie compacte a été observé. Celui-ci est perforé de nombreux trous de perches de quelques centimètres de diamètre qui n'ont pas été interprétés¹²⁰.

II.3.2. Délimitation de l'orchestra : le « *balteus* »

L'orchestra était délimitée par un petit podium, habituellement qualifié de *balteus*¹²¹. Ce dernier séparait l'orchestra d'une allée supérieure dont il constituait le parapet (Fig. 34). Le *balteus* reposait sur un libage (Fig. 35) posé sur le terrain naturel au sommet de l'arc de l'orchestra et sur des remblais à ses extrémités¹²². Seules trois assises ont été observées, toutefois, plusieurs autres blocs de calcaire gris ont été retrouvés au pied du *balteus* et permettent d'en restituer l'aspect et la hauteur totale. Les blocs de la première assise du *balteus* constituaient le libage, ils mesuraient donc 0,38 m à 0,44 m de haut -probablement afin de rattraper la pente naturelle- 0,36 m à 1,05 m de large et 0,67 à 0,79 m de long. La forme trapézoïdale et courbe de ces blocs suivait le tracé de l'orchestra. Leur rebord inférieur, vers l'orchestra, était à peine équerri car il devait être caché par le dallage de l'aire plane. Ces blocs présentaient également un petit chanfrein sur l'arrière¹²³. Les blocs du second lit de pose mesuraient 0,63 m de haut, 0,49 m à 1,17 m de large et 0,53 m à 0,64 m de long. Comme les blocs précédents, ils présentaient, sur leur lit d'attente, un trou de louve¹²⁴. Enfin, de la troisième assise, il ne reste que le négatif des blocs perceptible contre l'un des escaliers menant à l'*ima cavea*. Ces blocs devaient mesurer environ 0,40 m de haut¹²⁵. Le mur était surmonté de chaperons, cinq

d'entre eux ont été retrouvés, ils mesuraient 0,45 m de large et 0,63 m à 1,17 m de longueur¹²⁶. Quelques traces de peinture ont également été observées sur les faces du *balteus* tournées vers l'orchestra¹²⁷.

La hauteur totale du *balteus* a été estimée à environ 1,90 m¹²⁸, bien que cette hauteur puisse constituer un argument en faveur de l'installation d'une arène, aucun indice ne laisse supposer que le monument ait été transformé¹²⁹. De plus, quatre escaliers rayonnants, d'une largeur moyenne de 0,75 m, interrompaient le *balteus*, tout comme le *sacellum*, ouvert dans l'axe de l'édifice¹³⁰.

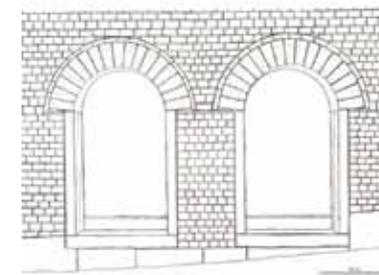


Fig. 34 - Dessin de restitution de la double entrée voûtée du théâtre 1 sur la façade Est.

117. Dufour 1982, p. 153.

118. Dufour 1982, p. 154.

119. Dufour 1982, p. 152-153.

120. Dufour 1982, p. 153, certains sont mentionnés comme étant « obliques ».

121. Il s'agissait pourtant bien d'un véritable parapet séparant l'orchestra d'une allée située plus haut, et non d'une simple séparation entre deux espaces de circulation de même hauteur. Nous reprendrons ici la terminologie habituellement employée par G. Dufour.

122. Dufour 1982, p. 147.

123. Dufour 1982, p. 148 ; Dufour 1993, p. 101.

124. *Ibid.*

125. *Ibid.*

126. Dufour 1989, p. 71.

127. Dufour 1976, p. 1 ; Dufour 1982, p. 150.

128. Une hauteur minimale d'environ 0,45 cm a été supposée pour le parapet du côté de l'allée supérieure, voir notamment Dufour 1982, p. 149-150 ; Dufour 1989, p. 71.

129. Dufour 1982, p. 147.

130. Dufour 1982, p. 148 rappelle qu'une couche d'incendie y a été découverte, le mobilier céramique qui y a été découvert date de 140-170 ap. J.-C.